

Fonctionnement du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

OBJECTIFS

- Expliquer les relations entre l'employeur et les représentants du personnel au Comité Social et Économique
- Identifier les attributions et missions du CSE
- Spécifier les règles de fonctionnement (réunions, heures de délégation, droit d'alerte)
- Avoir une posture d'employeur face au CSE

VOTRE PROGRAMME

STATUT DU COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

- Statut juridique des membres du CSE
- Durée des mandats
- Règles concernant le remplacement des élus en cours de mandat

FONCTIONNEMENT DU CSE

- Moyens à sa disposition (heures de délégation, local, panneaux d'affichage...)
- Réunions (fréquence, contenu et formalisme...)
- Information et consultation du CSE

ATTRIBUTIONS DU CSE

- Missions principales (réclamations, inspection du travail, alerte...)
- Rôle en matière de santé, sécurité et conditions de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES - ÉVALUATIONS

- Exposé, mise en situation, QCM

VOUS ÊTES CONCERNÉS

- Dirigeants, RRH, responsable paie

VOS FORMATEURS

En plus de leur formation pédagogique et de leur habilitation EVALIS, tous nos formateurs sont issus de l'entreprise.

Ils ont pratiqué leurs métiers respectifs en cabinet d'expertise comptable.


www.hlb-groupecofime.com

EN PRATIQUE

 **Durée :** ½ journée (3 heures 30)

 **Lieu :**
EVALIS
à Colmar

Frais d'inscription totaux par participant:
en INTER : 300 € HT par ½ journée
en INTRA : sur devis

 **Accessibilité**
Nos locaux sont conformes aux réglementations d'accueil des PMR. Nous sommes à votre écoute pour adapter la formation aux besoins des personnes en situation de handicap.

Délai d'accès à la formation :
à convenir avec l'organisme

 **Participants :**
3 minimum
12 maximum

Retrouvez toutes nos formations
et inscrivez-vous en ligne sur
evalis-formation.com

